Toi(t) d'abord La Sasson

105, faubourg Montmélian
73000 Chambéry
toi-t.dabord@la-sasson.com

07.62.84.19.67

L’origine du projet

▶ Une réflexion de la SASSON et des constats sur le terrain

Des personnes sans solutions ou en refus d’hébergement avec un collectif.

Des personnes en rupture d’accompagnement et constamment dans l’urgence

▶ Politique du logement d’abord

Le logement d'abord repose sur la conviction que le logement est une **condition préalable** et nécessaire à l'insertion. La stabilité liée au logement en est alors un **pré-requis**.

Rencontre avec le service Totem *de la rue au logem*ent (Relais Ozanam, Grenoble)

▶ L’expérimentation française du « un chez soi d’abord »

Objectif: orienter directement vers un logement autonome cent personnes sans abris atteintes de troubles psychiatriques sévères et de comparer leur insertion avec cent autre personnes poursuivant leur parcours dans le système d’urgence classique.

L’expérimentation s’appui sur les 8 principes clés énoncés par Nicolas PLEACE.

L’équipe pluri-professionnelle

2 coordinateurs
2 travailleurs sociaux 1,5ETP
1 infirmière 0,2 ETP
1 médecin

Formations :

L’équipe s’est formée aux pratiques du rétablissement:

- 3 jours d’apports théoriques associés à un séjour d’immersion à Marseille
- Formation sur site : mise en œuvre opérationnelle de l’approche du rétablissement.
- Formation WRAP du médecin de l’équipe.

Le public

- Personnes majeures
- Etre sans chez soi (squat, urgence, hébergement, rue…)
- Avoir des droits ou la possibilité d'en ouvrir
- Parcours de grande exclusion avec ou sans troubles associés
- Avec ou sans problématiques d'addictions
- Personnes ayant déjà eu recours aux institutions avec des ruptures dans l'accompagnement

AGES DES PERSONNES

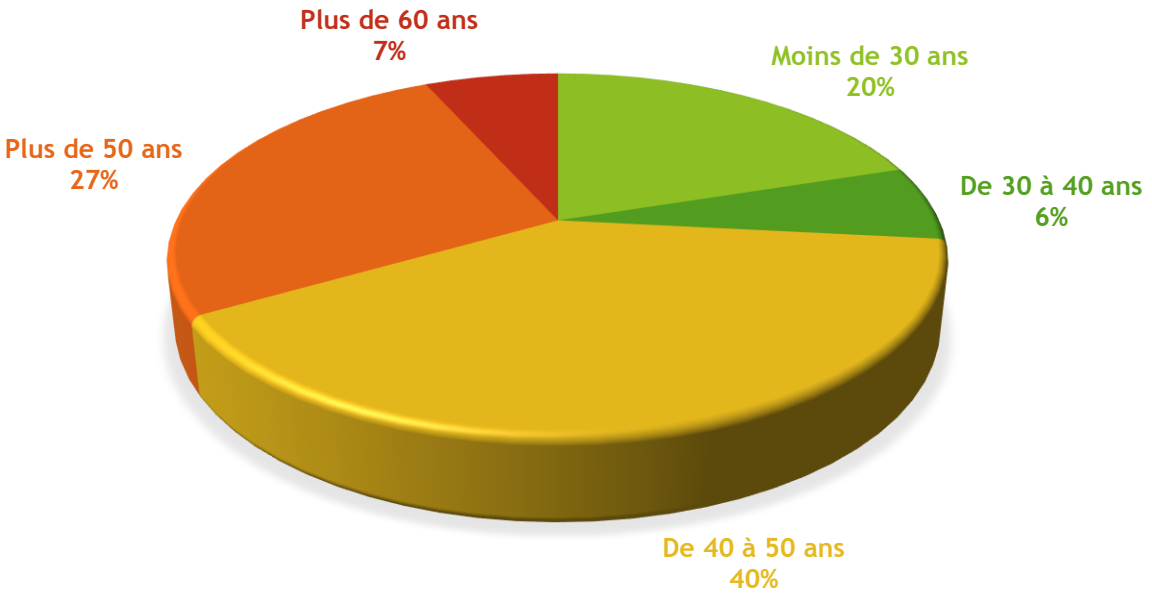

ORIGINES

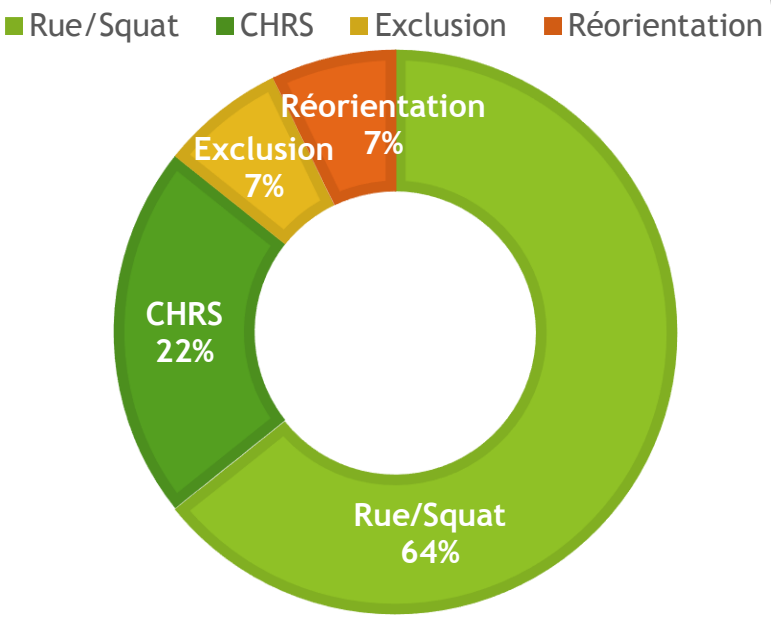

RESSOURCES

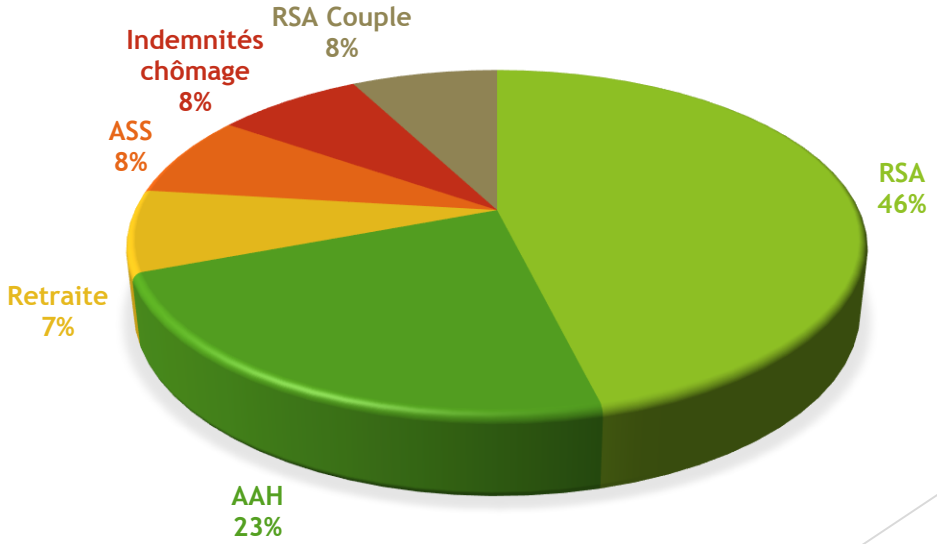

Moyenne d'âge: 45 ans

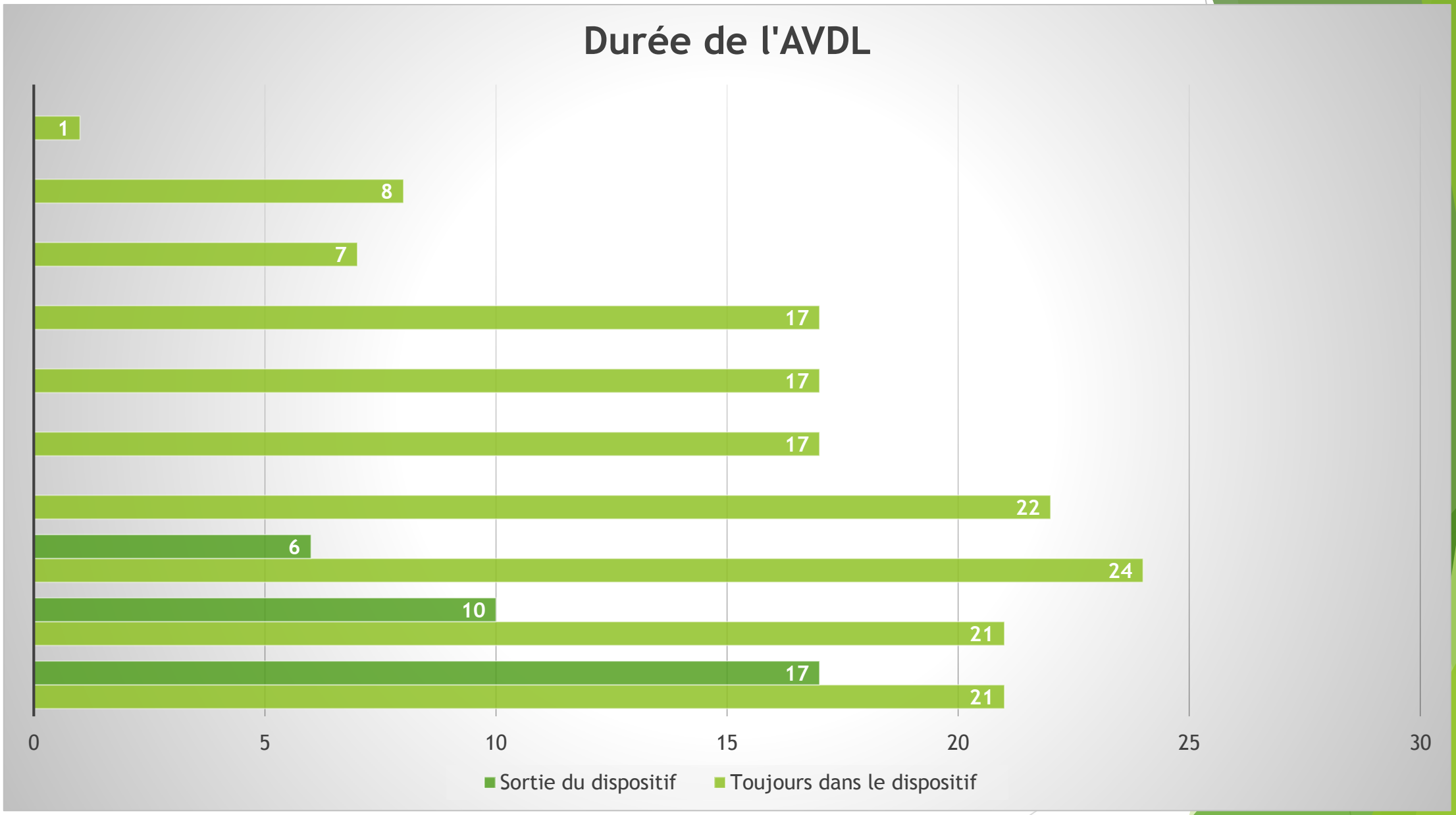
Durée de l'AVDL
1
8
7
17
17
17
22
6
24
10
21
17
21
0
5
10
15
20
25
30
Sortie du dispositif
Toujours dans le dispositif

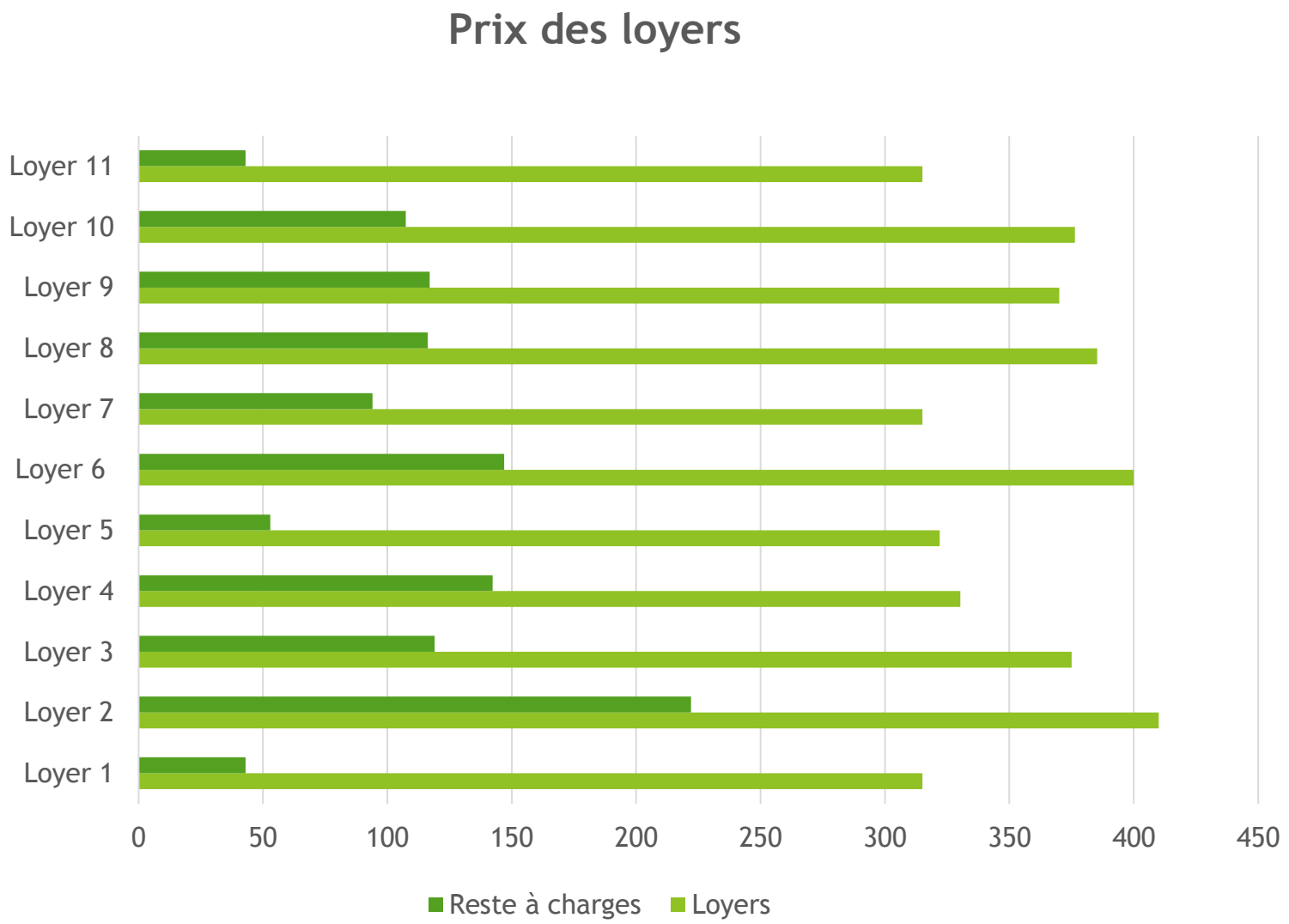
Prix des loyers
Loyer 11
Loyer 10
Loyer 9
Loyer 8
Loyer 7
Loyer 6
Loyer 5
Loyer 4
Loyer 3
Loyer 2
Loyer 1
0
50
100
150
200
250
300
350
400
450
Reste à charges
Loyers

Les 8 principes clés du logement d'abord:

- Le choix et le contrôle par la personne
- Le droit au logement
- La réduction des risques
- L'approche de la pratique du rétablissement
- La personne au cœur du dispositif
- Souplesse de l'accompagnement proposé aussi longtemps que nécessaire
- La pluridisciplinarité
- La séparation entre le logement et l'accompagnement

Le Rétablissement:

« Le rétablissement est un processus foncièrement personnel et unique qui vise à changer ses attitudes, ses valeurs, ses sentiments, ses objectifs, ses aptitudes et ses rôles. **C'est un moyen de vivre une vie satisfaisante, remplie d'espoir et productive** [...]. Le rétablissement va de pair avec la découverte d'un nouveau sens et d'un nouveau but à sa vie[...] » (W. Anthony, 1993)

L'équipe du Toi(t) d'abord s'appuie sur les principes d'espoir, d'autonomisation, de choix et de responsabilité.

- Accompagner la personne à son rythme, selon ses besoins et ses souhaits
- Accompagnement vers le droit commun
- Réalisation d'un plan d'action pour mettre en exergue ses forces et ses faiblesses, se donner des objectifs réalisables et les accompagner sans jugements
- La promotion de l'empowerment par la mise en pratique de la participation des personnes
- Accompagnement vers un retour à l'emploi et à la formation

L'équipe du Toi(t) d'abord **tend à (r)éveiller les rêves**, dans l'objectif d'un mieux être des personnes.

Les pratiques du toi(t) d'abord

- **Une équipe pluridisciplinaire médico-sociale**

Accompagnement global de la personne, complémentarité et convergence des savoirs, prévention santé, réduction des risques.

- **Multiréférence**

Tous les professionnels, quelque soit leur fonction, répondent aux besoins des personnes accompagnées.

Flexibilité/adaptabilité, un suivi intensif et flexible dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des personnes.

- **VAD** (Visite à Domicile) comme cœur de métier/ Des visites à domicile systématiquement en binôme

Un regard plus objectif sur les situations, la possibilité pour les personnes d'interpeller le professionnel de leur choix.

- **L'aller vers**
- Un accompagnement non conditionné à l'abstinence de toxique et à la prise de traitement médicamenteux
- **Pas d'obligation de soins** (prise de traitement, de se soigner…) mais une obligation de proposer des soins, de l'aide, des conseils et de l'information (Réduction Des Risques RDR)
- **Continuité du lien**, le faire vivre dans la durée
- **Une approche du rétablissement**

Démarche d'accompagnonnage

Etape 1: **L'accueil/ tisser le lien**
Implication des intervenants et des personnes accueillies. Notion d'équipée.
C'est le temps d'accordage, un temps d'accueil sans temporalité.

Etape 2:Comprendre les souhaits de la personne et leurs priorités.
C'est un temps de construction pour un projet commun.
Volonté d'être. Instaurer les conditions nécessaires pour que la personne puisse reprendre le pouvoir d'agir : l'empowerment.
Pas d'objectifs contractualisés, pas d'échéances seulement la continuité du lien. Pas de jugement. L'équipe n'impose pas de durée, il peut y en voir une mais ce n'est pas obligatoire.
Restreindre nos projections en tant que professionnels et les freiner.

Etape 3: L'accompagnonnage

Mise en œuvre du Rétablissement, concrétisation des souhaits.

Maintien en dehors du sans-abrisme.

Une fin de l'accompagnonnage est possible, à la demande des personnes ou de l'équipe.

Visites à domicile
Année 2017

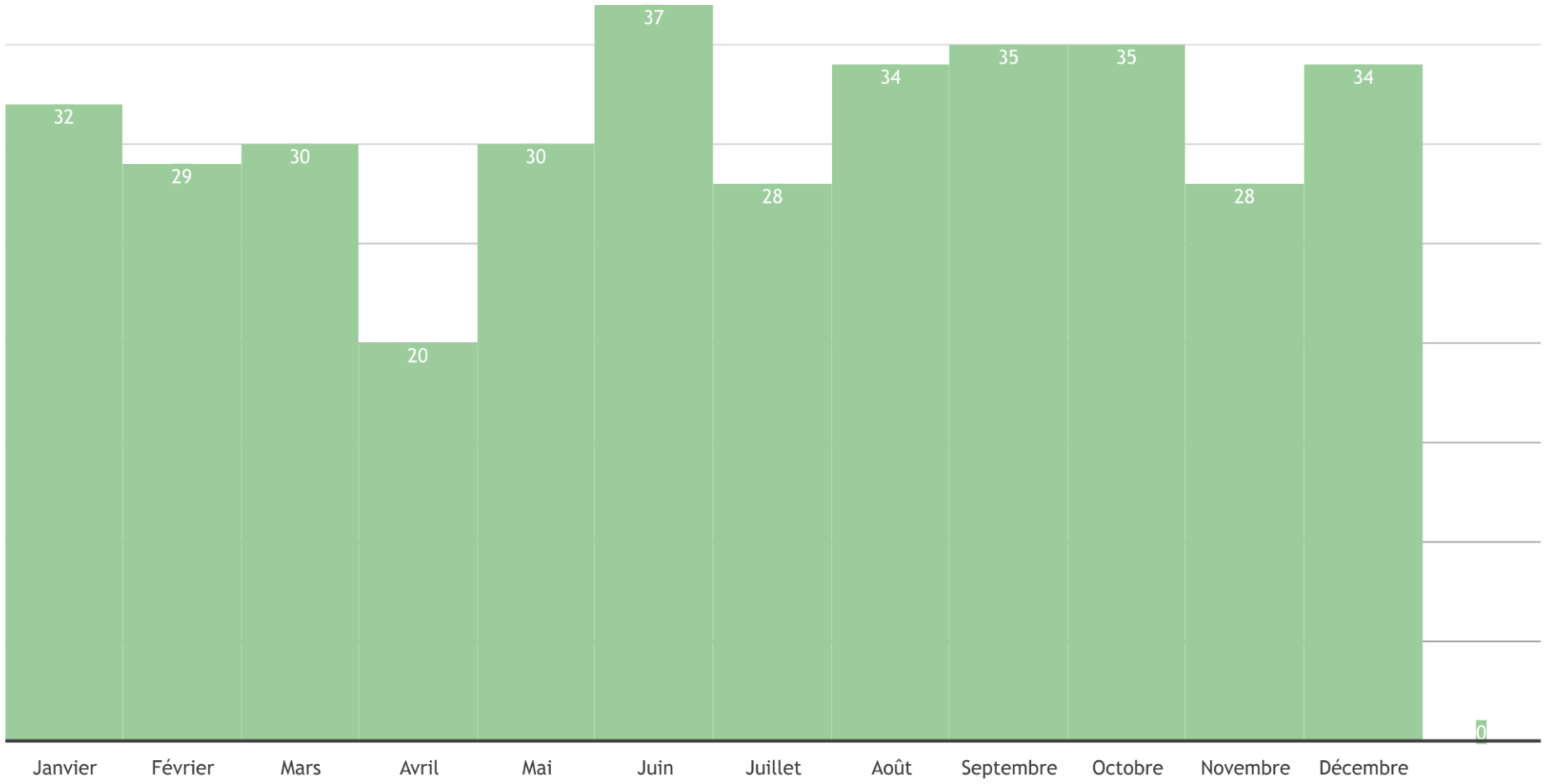

Accompagnements santé et social 2017
BLANCHISSERIE 6
COURSES 13
EMPP 5
CMP 11
MEDICAL 25
SAUR 1
BANQUES 13
ADMR 4
EMMAUS 2
ENTR'AIDE AIXOISE 5
BANQUE ALIMENTAIRE 4
RESTO DU CŒUR 28
TRESORERIE 1
ESAT 1
POLE EMPLOI 1
UDAF/ATMP 3
TERRITOIRE 2
TRIBUNAL 2
MDPH 6
CCAS/CPAS 31
0 5 10 15 20 25 30 35
164 d'accompagnement

Parcours Infra-résidentiel

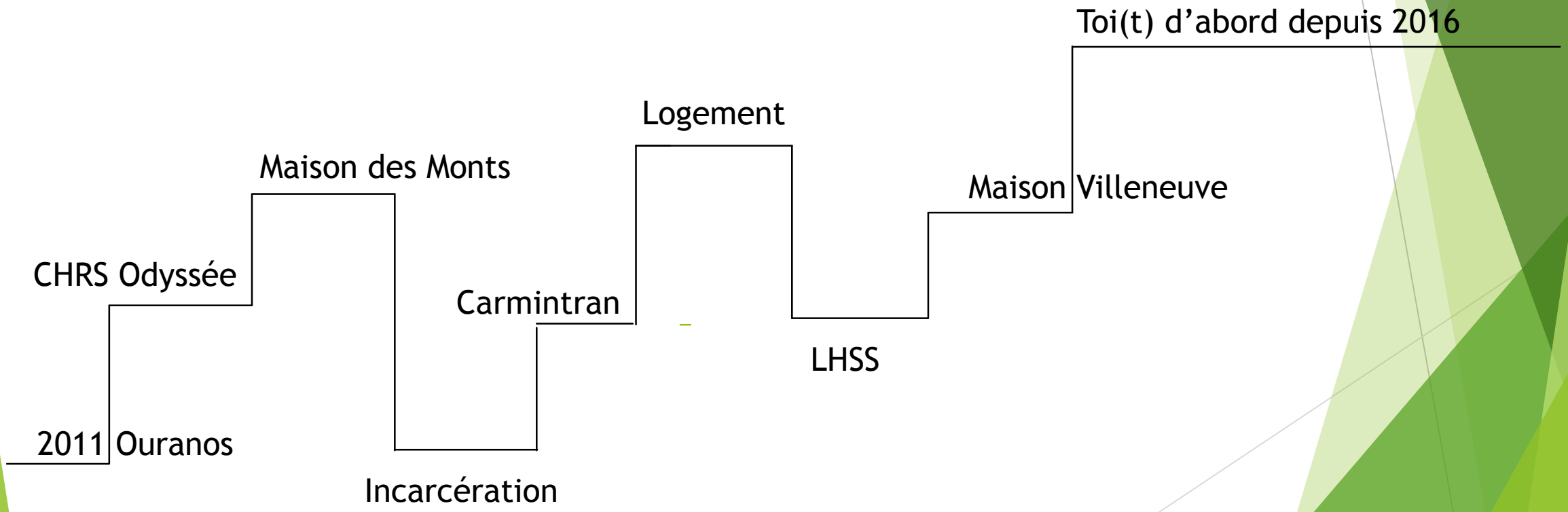

Le lieu ressource

- Un lieu ouvert sur la ville, situé en centre ville
- Permanences physique les lundis et jeudis de 9h à 12h
- Temps de rencontre autour d'un café ou d'un petit déjeuner
- Permanences téléphoniques tous les jours de 8h30 à 16h30
- Espace ressource qui reste accessible en dehors des permanences
- Espace de paroles et de libre-échange

<u>Projet en cours</u>:

Co-gestion de l'espace principal (hors bureaux)

Aménagement d'une cuisine pour l'organisation de repas partagés.

Point informatique

Ateliers à thème autour du logement et de l'accès aux droits

Se défaire de ses habitudes de rue…

La misère n'a pas de jours de congés…

Plus de souplesse, plus d'autonomie et de réactivité dans l'accompagnement…

Avoir une vie ordinaire…

Aller et venir comme je veux…

J'en ai marre d'être un livre ouvert à force de passer de service en service…

Un chez soi pour être soi…

D'abord j'attends de me sentir en sécurité, l'hygiène viendra après…

Faire mon linge, cuisiner…

L'équipe apprend en même temps que nous…

Avant j'étais en transit, SDF. Maintenant je suis arrivé chez moi…

C'est pas TOI d'abord…
C'est MOI d'abord !!!

PAROLES DE LOCATAIRES

Points forts

- Démarrer à l'instant T
- Droit au recommencement, malgré la connaissance des situations orientées par La SASSON
- Pas d'objectifs contractualisés
- Accompagnement durable/pérenne
- Pas de pression de l'équipe quant à l'atteinte d'objectifs.
- Capacité de l'équipe à être en équilibre avec les personnes
- « Empowerment », aider la personne à trouver ses propres solutions.
- Redonner du poids à l'environnement (amis, famille, voisins…)
- Médiation
- Adaptabilité/ Flexibilité
- Orienter vers le droit commun
- Vigilance, bienveillance
- Analyses des pratiques en cours

Point faibles

- Absence de travailleur pair
- Sous représentation du personnel médical
- Pas de logiciel de traitement des données
- Réfléchir à des protocoles personnalisés/individualisés : violence, absence, incarcération, départ volontaire…
- Manque d'outils adaptés au Rétablissement, WRAP, crise…
- Intégrer les personnes aux formations
- Pas de budget pour l'aménagement des logements

Quelques chiffres pour une analyse qualitative

Trouble du voisinage: 2
Rupture d'accompagnement/logement : 3
Rupture de droit : 0
Participation des personnes : Présentation dispositif ARS/DDCSPP, DT, Fondation Abbé Pierre, Colloque logement d'abord FAS, accueil de l'équipe de Marseille.
Reprise de liens familiaux : 2
Hospitalisation d'urgence: 3
Hospitalisation programmée : 2
Impayés de loyers : 3, avec reprise partielle de paiements. Aucun ne s'acquitte plus du tout de son loyer.
Dossier de surendettement: 2
Reprise de travail: 2
Formation: 1

Conclusion pour une perspective

Le service Toi(t) d'abord apparait comme un outils indispensable de la SASSON, complémentaire des autres services. Il répond efficacement à des situations qui ne trouvaient plus de solutions dans le « circuit classique ».

Pour autant, Toi(t) d'abord n'est pas une solution «miracle».

Il faut du temps à l'équipée « professionnels/locataires » pour performer l'accompagnement. Dans le service Toi(t) d'abord il existe une autoformation de l'équipe avec les personnes.

Il semble encore nécessaire de travailler certains outils pour transformer l'expérimentation en hybridation.

Une pérennisation du service semble incontournable pour cette démarche.

Le manque de projections sur l'avenir du service insécurise les personne (même si le logement les sécurise) mais aussi les professionnels.